

Image not found or type unknown



Site de streaming impossibilité de désabonnement

Par **Meghan**, le **21/06/2012 à 21:26**

Bonjour, rninscrite sur un site de streaming, j'ai suspendu mon abonnement sur paypal en annulant le prélèvement automatique. J'ai quand même été prélevée par le site. Ont-ils le droit d'utiliser mon compte paypal de cette façon? Ils disent que j'ai dépassé le délai d'annulation prévu et continuent de prélever tous les mois. Quel recours ai-je?

Par **pat76**, le **22/06/2012 à 17:00**

BonjourrrnrnVous aviez signé un contrat d'abonnement que vous aviez reçu par courrier?

Par **Meghan**, le **22/06/2012 à 20:25**

Non, aucun.

Par **pat76**, le **23/06/2012 à 14:52**

BonjourrrnrnVous n'avez signé aucun contrat, alors vous n'avez rien à payer.rnrnVous avez fait le nécessaire pour qu'aucun prélèvement ne puisse plus être possible sur votre compte?